

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20230816

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un août à 19 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Val D'Etangson - Evailly en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation
24 août 2023

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, PRIEUR Sergine, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, MM. DUPIN Christian, HUGUET Jean-Pierre, membres suppléants.

Date d'affichage
24 août 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 42

Présents : 31

Votants : 37

Étaient excusés :

M. CHABILLANT Jean-Luc donne pouvoir à GAUTHIER Renaud

M. CHÉRON Michel

M. DARROY Claude remplacé par son suppléant DUPIN Christian

M. FOUCAULT Yves

M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à STERBA Éléonora

M. MARIAS Jean-Pierre donne pouvoir à LACOCHE Jacques

M. MARTEL Jean-Pierre

M. MORIN Sébastien

M. PARIS Hubert

M. PITOU Jean-Philippe donne pouvoir à MENU Catherine

M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant HUGUET Jean-Pierre

Mme BRIGANT Nicole donne pouvoir à MASSÉ Nicolas

Mme NELET Annie donne pouvoir à LEROY Michel

Monsieur GAUTHIER Renaud est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

DEMANDE D'AIDE DEPARTEMENTALE (ADVC) – PROGRAMME 2023

Monsieur le Président informe que les travaux 2023 sur les voies d'intérêt communautaire peuvent bénéficier d'une aide financière du Conseil Départemental de la Sarthe, dans le cadre du programme d'Aide Départementale à la Voirie Communale (ADVC).

Monsieur le Président présente le plan de financement prévisionnel, avec une aide au taux de 50 % :

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Travaux de voirie subventionnables	326 448,77 €	Conseil Départemental (50 %)	81 612,20 €
Programme 2023		Part subventionnable 163 224,39€ (50%)	
		Autofinancement	244 836,57 €
TOTAL	326 448,77 €	TOTAL	326 448,77 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le plan de financement ci-dessus présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter l'aide auprès du Conseil Départemental de la Sarthe, dans le cadre des travaux de voirie 2023,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette aide.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 31 août 2023

Le Président,

Michel LEROY

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS